



CONFERENCE REGIONALE  
*DEVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT - SECURITE*  
N'Djamena 27-29 Mai 2013

# Mobilités transfrontalières et le renforcement de la sécurité dans l'espace CEDEAO :

*Politiques et mesures relatives à la sécurisation de l'élevage pastoral*

Département de l'Agriculture de l'Environnement et des Ressources en Eau

***Dr Yacouba SANON***

Expert Régional PNIA/PRIA/Direction Agriculture et Développement Rural

# Plan

1. Introduction: espace CEDEAO
2. Structure de l'économie agricole et place de l'élevage
3. Crises climatiques et modification des espaces pastoraux et apparition de nombreux conflits
4. Mobilités transfrontalières – Etat des lieux et actions engagées par la CEDEAO : Réglementation - CIT
5. Que faire?

## Introduction: espace CEDEAO

L'espace CEDEAO est un ensemble pays qui s'étend sur une superficie de plus de 5 millions de km<sup>2</sup>. L'institution à sa fondation en 1978 compte 15 pays membres. La population compte environ 250 millions d'habitant et culminera à environ 350 millions d'ici à l'horizon 2030. La carte suivante indique les pays qui se sont mis ensemble pour constituer l'espace intégré CEDEAO.



## Structure de l'économie rurale et place de l'élevage

- ◆ L'agriculture et l'élevage sont les deux principales activités économiques de l'espace CEDEAO. Elles occupent 65% des 250 millions d'habitants. L'élevage est dominé par la pratique semi-nomades à plus de 65%. Les 35% sont intégrés dans les exploitations intégrées agriculture et élevage. En d'autres termes, l'agropastoralisme.
- ◆ On ne peut donc pas occulter l'élevage mobile dans les politiques nationales et régionales bien que le milieu physique soit dans un processus de dégradation accélérée. Par la valorisation des ressources naturelles rares, l'élevage pastoral contribue :
  - 60% de la production de viande bovine
  - 40% de celle de viande de petits ruminants
  - 70% de la production de lait

# Crises climatiques et modifications des espaces pastoraux et apparition de nombreux conflits

- ◆ **Les crises climatiques des décennies 1970 et 1980 ont contribué à un bouleversement écologique critique. La conséquence a été l'amplification des mouvements de transhumance selon le gradient Nord-Sud.**
- ◆ **Les conflits se sont multipliés avec des causes elles mêmes multiples:**
  - Conflits liés aux dégâts sur les cultures/productions fruitières en progrès;
  - Problèmes psychosociologiques et moraux (vols, viols, etc.)
  - Dégâts sur l'environnement. Dans les zones sahéliennes, cette dégradation porte sur 80% des ressources pastorales aux effets multiples (sécheresses)
  - Confrontation armée entre populations ce qui peut entraîner des conflits étatiques
- ◆ **Face à ces crises, le Secrétariat exécutif interpellé à établi un rapport à l'attention des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui ont instruit de travailler à une meilleur fluidification des mouvements des bestiaux dans l'espace en vertu du principe de la libre circulation des personnes et des biens.**

# Mobilités transfrontalières et les interventions publiques régionales

## ◆ Un état des lieux montre qu'avec la multiplication des conflits, la CEDEAO encore Secrétariat exécutif a proposé aux Chefs d'Etat et de Gouvernement la Décision suivante:

- Adoption décision A/DEC.5/10/98 portant règlementation de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO à vulgariser par les Etats et sensibilisation des populations

*L'adoption de cette décision par les Chefs d'Etat et de Gouvernement devrait avoir son deuxième souffle dans les Etats membres signataires. Mais plusieurs n'ont jamais voulu la mettre en œuvre. Le mandat de la CEDEAO favorisait cette situation. Elle était un Secrétariat Exécutif et ces décisions devaient être passer devant les parlements des Etats. Certains ont ratifié et d'autre jamais jusqu'à ce jour. Cinq ans plus tard, en raison des difficultés d'application, les Ministres ont pris un décret d'application, c'est le règlement suivant :*

- Adoption à Dakar du règlement C/REG.3/01/03. C'est ce règlement qui a permis de définir les axes de la transhumance transfrontalière. Ce sont :
  - ✓ *Axe central : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo ;*
  - ✓ *Axe Ouest : Sénégal, Gambie, Mauritanie, Guinée Mali ;*
  - ✓ *Axe Est : Bénin, Nigéria, Niger;*
  - ✓ *Autres axes : Nord Niger ; Nord Nigéria.*

## ◆ Mise en circulation du Certificat International de Transhumance: Assurer une traçabilité et réduire la dissémination des maladies animales

*Comme on peut le constater, plusieurs efforts ont été engagés par la région Afrique de l'Ouest. Mais jusqu'à présent, les semi-nomades sont comme des bohémiens. Parfois dans leur propre pays ou dans un pays d'accueil. Il faut mettre à plat toute les décisions. La CEDEAO étant maintenant une commission, les décisions qui sont prises sont imposables à tous les Etats membres.*

## Interventions publiques régionales (suite)

- ◆ Formulation en cours dans chaque Etat membre d'un Programme national d'Investissement Agricole. Chaque pays doit développer les scénarii types pour une insertion des pasteurs transhumants en voie de sédentarisation,
- ◆ Formulation d'un Programme d'Investissement régional appuyé par un plan stratégique de développement et de transformation de l'élevage,
- ◆ Mise en place d'un Agence et un Fonds pour pour l'Agriculture et l'Alimentation. Le Fonds pourra appuyer les organisations professionnelles des producteurs agricoles, pastoraux, agropastoraux. C'est la fameuse entreprenariat dont parlait certains,
- ◆ Mise en place prochaine d'une composante Aliment du bétail (Physique et financier) pour appuyer les animaux qui reste dans les campements de départ pour assurer au moins un équilibre alimentaire pour le reste de la famille en lait etc.

## Que faire de plus!

- ◆ **Mettre à plat tous les textes et le CIT. Dans cet esprit ils seront soumis aux instances pour nouvelles adoption pour se conformer au nouveau statut de la CEDEAO qui devenu une Commission,**
- ◆ **Coopérer avec les organisations pastorales faitières dans la sensibilisation et la vulgarisation des textes et du CIT. Nous allons signer des accords avec des moyens financiers à leur disposition,**
- ◆ **Inciter les pasteurs à se munir des documents (Pièces d'identification des bergers, CIT, Justificatifs des vaccinations des animaux). Ils ne sont pas toujours exempts de ce que l'on leur reproche. On y recense des brebis galeuse,**
- ◆ **Appuyer les pays de départ à contenir une partie du bétail et ceux qui accueillent à mieux encadrer dans des sites de pâtures et l'accès à l'eau.**
- ◆ **Renvoyer les Etats à leur responsabilité historique: appuyer les pasteurs exangues des sécheresses à reconstituer leur cheptel – contrôler les armes qui circule du fait des nombreuses crises sociopolitiques**
- ◆ **C'est a cet prit que les institutions régionales pourront mieux travailler**





**THANK YOU !  
MERC!  
OBRIGADO!**